

PRÉSENCES :

**Conseillers et
conseillères :**

Gaudet, Kenneth - président	Clare	
d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle	
Benoit, Alfred	Pomquet	
Breau, Jérôme	Truro	
Cottreau, Marcel	Clare	
Craig, Marthe	Halifax	
DeViller, Clyde	Argyle	
Jacquard, Donald	Argyle	
Larade, Joeleen	Inverness	
Lavigne, Hélène	Annapolis	
LeFort, Léonard	Inverness	<i>arrive à 11 h 45</i>
LeFort, Marcel	Sydney	
Marchand, Louise	Richmond	
Middleton, Hank	Rive-Sud	
Samson, Blair	Richmond	
Surette, André	Halifax	
Thériault, Sophie	Clare	

ABSENCE

MOTIVÉE : Comeau, Lucien Halifax

PERSONNEL : Comeau, Michel directeur général
Goud, Audrey-Maude secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine trésorière

OBSERVATEURS : Amirault, Stephen agent d'éducation, MEDPE
Laflamme, Marie-Andrée coordonnatrice aux communications
Rouleau, François directeur régional, nord-est

Samedi 22 septembre 2018

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sophie Thériault, appuyée par Marcel LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Réunion 247 (régulière), École Pubnico-Ouest

Louise Marchand, appuyée par Blair Samson, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 7 juillet 2018 tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 247

Le suivi aux résolutions est déposé.

4.2. AVIS DE MOTIONS 247 : PRÉCISIONS AUX POLITIQUES 241 ET 242

Résolution 248-01

Marthe Craig, appuyée par Clyde DeViller, propose que le Conseil scolaire acadien provincial adopte les changements proposés à la politique 241 « Choix du nom d'une école ou d'une partie d'une école »; spécifiquement :

- *Ajouter les mots « ou en français » après les mots « en anglais » au point 4 des critères à la page 2 de la politique;*
- *Remplacer les mots « l'animateur culturel » par les mots « l'agent de développement scolaire et communautaire » à la page 3 de la politique;*
- *Ajouter les mots « ou en français » après les mots « en anglais » dans les critères d'évaluation à la page 4 de la politique.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 248-02

Marthe Craig, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil scolaire acadien provincial adopte les changements proposés à la politique 242 « Choix du nom d'un centre communautaire situé sur le terrain du CSAP »; spécifiquement :

- *Ajouter les mots « ou en français » après les mots « en anglais » au point 4 des critères à la page 2 de la politique;*
- *Ajouter les mots « ou en français » après les mots « en anglais » dans les critères d'évaluation à la page 4 de la politique.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

5.1. INSCRIPTIONS NON-OFFICIELLES

Les membres prennent connaissance des inscriptions non-officielles 2018-2019. Les inscriptions officielles seront disponibles dès le 30 septembre 2018 et seront déposées à la réunion des 20 et 21 octobre 2018.

5.2. TRANSPORT SCOLAIRE / DOTATION / INFRASTRUCTURES

Les membres prennent connaissance des détails à l'égard de la rentrée scolaire 2018-2019. Ils discutent des défis encourus avec le transport scolaire ainsi que des solutions mises en place. Une mise à jour est donnée sur le succès de l'ouverture officielle de l'École Mer et Monde, la nouvelle école du CSAP sur la péninsule d'Halifax.

6. COMITÉ PLÉNIER

André Surette, appuyé par Hélène Lavigne, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mme Jeanelle d'Entremont préside le comité plénier

Le comité plénier discute des points suivants :

- 6.1. *Priorités des infrastructures du Conseil*
- 6.2. *Rapport du secteur des opérations*
- 6.3. *Lettre à la commission électorale*

7. FIN DU COMITÉ PLÉNIER

Blair Samson, appuyé par Marthe Craig, propose que le Conseil sorte du comité plénier et retourne en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Kenneth Gaudet préside l'assemblée

8. RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

La vice-présidente indique que le Conseil a discuté des points suivants :

6.1. PRIORITÉS DES INFRASTRUCTURES DU CONSEIL

Les membres prennent connaissance du document de travail sommaire des besoins d'espaces d'enseignement et d'apprentissage pour les communautés scolaires du CSAP. Ce document sert de point de départ pour préparer les membres à procéder avec l'exercice des choix des priorités du Conseil lors de la réunion des 20 et 21 octobre 2018.

6.2. RAPPORT DU SECTEUR DES OPÉRATIONS

Les membres discutent du rapport du secteur des opérations qui fait un survol, entre autres, de la vision du secteur, le profil des édifices, le maintien des infrastructures, les projets de rénovation et construction, et le transport scolaire.

6.3. LETTRE À LA COMMISSION ÉLECTORALE

André Surette, appuyé par Blair Samson, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

André Surette, appuyé par Blair Samson, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 248-03

Kenneth Gaudet, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose qu'une lettre soit envoyée à la Commission de délimitation des circonscriptions électorales (Commission) précisant que le Conseil scolaire acadien provincial appui la position et les recommandations de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse tel que décrit dans son Mémoire présenté à la Commission le 8 septembre 2018; précisément :

- *Que les circonscriptions de Clare, d'Argyle et de Richmond soient rétablies en respectant les frontières établies en 2002 ;*
- *Que la Commission reconnaisse que la Fédération acadienne a toujours considéré la région de Chéticamp comme l'une des régions traditionnelles acadiennes ;*
- *Que la Commission reconnaisse que la Fédération acadienne a réitéré de façon constante et soutenue pour la région de Chéticamp un traitement égal au même titre que les régions de Clare, d'Argyle et de Richmond ;*
- *Que la Commission reconnaisse que l'absence de représentation effective pour les Acadiens de la région de Chéticamp a occasionné des torts encore plus importants pour cette région et que, par conséquent, une circonscription pour la région de Chéticamp soit définie à partir des limites de recensement de la subdivision A du comté d'Inverness ;*
- *Qu'en raison des préjudices causés à la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse depuis 1755 et en reconnaissance du fait que le peuple acadien constitue une communauté d'intérêts en raison de son contexte historique et social et de son statut de peuple fondateur de notre pays, que les circonscriptions acadiennes de Clare, Argyle, Richmond et Chéticamp soient dorénavant protégées.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

9. AFFAIRES DU CONSEIL

9.1. CALENDRIER HIVER-PRINTEMPS 2019

Résolution 248-04

Louise Marchand, appuyée par Hank Middleton, propose que le Conseil adopte les dates suivantes pour les réunions de janvier à juin 2019 :

19 janvier / 23 février / 6 avril / 11 mai / 22 juin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9.2. PROCÉDURE PROPOSÉE : CHOIX DES COMITÉS DU CONSEIL

Une nouvelle procédure est proposée pour que les membres puissent choisir les comités sur lesquels ils souhaitent siéger en 2018-2019; il s'agit d'un sondage SurveyMonkey qui leur sera envoyé par courriel.

Conformément aux pratiques du Conseil, le président étudiera les choix et priorités des membres afin d'arriver à une proposition des comités du Conseil qui sera déposée à la réunion des 20 et 21 octobre 2018 pour adoption officielle.

M. Léonard LeFort arrive à 11 h 45.

9.3. DÉLÉGUÉ AGA FANE

En raison que le CSAP est le Conseil hôte de l'AGA de la FNCSF 2018, et que les dates de l'AGA de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) sont en conflit avec l'AGA de la FNCSF (du 18 au 20 octobre), ainsi que de la réunion du Conseil (les 20 et 21 octobre), le Conseil étant dans l'impossibilité de délégué un de ses membres, la motion suivante fut adoptée :

Résolution 248-05

Clyde DeViller, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil nomme Mme Juliana Barnard à titre de déléguée du CSAP à l'AGA de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui aura lieu du 19 au 21 octobre 2018 à Dartmouth, N.-É.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

10.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

10.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

10.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

10.5. RAPPORT DU CONGRÈS CSBA

Le rapport est déposé.

10.6. RAPPORTS DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL AU C.G. DE L'UNIVERSITÉ STE-ANNE

Le rapport est déposé.

10.7. RAPPORT DU COMITÉ DE LA SOIRÉE DES RETROUVAILLES

Le rapport est déposé.

10.8. RAPPORT DU COMITÉ DE L'OUTIL D'AUTOÉVALUATION

Le rapport est déposé.

10.9. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

10.10. RAPPORT DU COMITÉ POUR UNE RENCONTRE DE PLANIFICATION

Le rapport est fait à l'oral. Les recommandations du comité seront acheminées aux membres du Conseil ultérieurement.

11. COMITÉ À HUIS CLOS

Hélène Lavigne, appuyée par Sophie Thériault, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

André Surette, appuyé par Blair Samson, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-24, 2018-18, 2018-22, 2018-11, et 2018-20. Il n'y avait aucun rapport de suspensions.

Résolution 248-06

Louise Marchand, appuyée par Léonard LeFort, propose que le Conseil scolaire acadien provincial nomme la firme BoardWorks Consulting pour effectuer la coordination et l'élaboration de la planification stratégique du CSAP 2019-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. DÉPÔTS

14.1. CORRESPONDANCE

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les bulletins scolaires
- Le niveau de français dans *Grandir en français*
- Terrains de jeux pour *Grandir en français*
- Programmes sur Moodle

16. ÉCOLES DU CSAP

16.1. DÉCLARATION OFFICIELLE : ÉCOLE EXCÉDENTAIRE

Résolution 248-07

Marcel LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose que le Conseil scolaire acadien provincial déclare l'ancienne École Saint-Albert excédentaire et que l'école soit retournée à la municipalité de Clare.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16.2. CHANGEMENT DE DATES : Écoles secondaires du CSAP
Équateur

Résolution 248-08

Marthe Craig, appuyée par Léonard LeFort, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de changement de dates pour le voyage des écoles secondaires du CSAP à Équateur, pour les élèves de la 8^e à la 12^e année. Le voyage aura maintenant lieu du 1^{er} au 10 juillet 2019 plutôt que du 29 juin au 8 juillet 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16.3. CHANGEMENT DE DATES : École Rose-des-Vents
Italie et Allemagne

Résolution 248-09

Hélène Lavigne, appuyée par Blair Samson, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de changement de dates pour le voyage de l'École Rose-des-Vents en Italie et Allemagne, pour les élèves de la 11^e et la 12^e année. Le voyage aura maintenant lieu du 15 au 23 mars 2019 plutôt que du 7 au 15 mars 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

17. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière se tiendra les 20 et 21 octobre 2018 au Bureau central, Dartmouth.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Jérôme Breau propose de lever la séance.

Kenneth Gaudet, président

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil